

Sont concerné, tout au long de la fiche, les réseaux sociaux suivants :

- Twitter
- Facebook
- LinkedIn
- Instagram
- Google My Business

Le but étant de développer la notoriété et l'e-réputation de la JE

Droit :

- Juger de la pertinence d'une diffusion sur les réseaux sociaux d'un contenu (sur les réseaux sociaux)
- Partager des contenus en lien avec la stratégie de la Junior, et le contenu des autres Juniors, de la CNJE ou des entreprises

Devoir :

- Répondre aux commentaires, likes, messages envoyés par le biais des réseaux sociaux
- Répondre aux message qu'on reçoit sur la page ILJC de la JE

Pouvoir décisionnel :

- Radiation d'un membre (après concertation avec le CA)
- Valider le quitus moral
- Vote les budgets de communication

Compétences :

- Maîtrise des réseaux sociaux
- Réactivité
- A l'écoute

Organisation interne:

Le Community Manager travaille en relation étroite avec :

- Les membres du pôle communication
- Les responsables de pôle
- Le chargé de recrutement
- Tout membre externe entrant en contact avec la JE
- L'administration iae et Lyon 3